MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLÉVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 362 Cotonou
+229 21 31 22 89 / 21 31 29 96
e-mail.: abssabenin@yahoo.fr
www.agriculture.gouv.bj/abssa

AGENCE BENINOISE DE SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS

Avis d'Appel d'Offres National

Objet : *Acquisition des réactifs, des solvants, des standards, des consommables de laboratoire, des milieux de culture, des souches de référence et des échantillons certifiés au profit de l'ABSSA au titre de l'année 2023 en trois (03) lots.*

Référence : *F_DLCSSA_71390*

AOON n° : 002 *-2023/PRMP/ABSSA/MAEP/APRMP du* 02 MARS 2023

AGENCE BENINOISE DE SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS (ABSSA)

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) publié sur le portail web des marchés publics le *15 février 2023*.

Bon à lancer

2. L'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) *a obtenu dans le cadre de son budget* des fonds *du Budget National*, afin de financer *son fonctionnement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition des réactifs, des solvants, des standards, des consommables de laboratoire, des milieux de culture, des souches de référence et des échantillons certifiés au profit de l'ABSSA au titre de l'année 2023 en trois (03) lots.*

3. L'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des réactifs, des solvants, des standards, des consommables de laboratoire, des milieux de culture, des souches de référence et des échantillons certifiés en trois (03) lots et à livrer à la Direction du laboratoire :

a) Lot 1 : Acquisition des réactifs, des solvants et des standards au profit de l'ABSSA au titre de l'année 2023 ;
b) Lot 2 : Acquisition des consommables de laboratoire au profit de l'ABSSA au titre de l'année 2023 ;

c) Lot 3 : Acquisition des milieux de culture, des souches de référence et des échantillons certifiés avec certificat au profit de l'ABSSA au titre de l'année 2023.

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou les trois (03) lots et peuvent être attributaires d'un ou des trois (03) lots.

Les lots seront attribués aux offres remplissant toutes les exigences techniques et évaluées économiquement la plus avantageuse par l'Autorité Contractante.

Les variantes ne seront pas autorisées

4. La participation à cet appel d'offres ouvert national telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) ; ZANCLAN T. Alice, Personne Responsable des Marchés Publics, prmpabssa@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA), sise à Cotonou, quartier « MENONTIN » rue avant Canal 3, 1ère rue à droite, 2ème étage de l'immeuble, Bureaux 207 ou 209, 01BP 362 Cotonou Tél : (+229) 21 31 22 89**, Email : abssabenin@yahoo.fr/ prmpabssa@gmail.com et aux heures suivantes de 8 H à 12H 30 et de 14H à 17H30 du lundi au vendredi.

6. Le délai de livraison est de cent vingt (120) jours pour chacun des lots 1 ; 2 et 3 ;

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises :**

- *Exigences techniques et expériences :*

- Ne pas être une entreprise en faillite ou en état de liquidation judiciaire ;
- Être une entreprise spécialisée dans la livraison des produits de laboratoire, *visées au point 2 du présent avis prouvé* par le registre de commerce ou les statuts ou l'acte de concessionnaire, distributeur ou revendeur agréé (**Originaux ou copies légalisées**) ;
- Disposer d'une autorisation d'importation et de détention de produits chimiques et réactifs de laboratoire à jour, délivré par l'Agence Béninoise de Régulation Pharmaceutique (ABRP) du Ministère de la Santé (**en original ou copies légalisées**).
- Avoir exécuté avec satisfaction, au moins deux (02) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (2022 ; 2021 ; 2 020 ; 2019 et 2018), justifiés par les attestations de bonne fin d'exécution délivrées par l'Administration Publique ou parapublique d'envergure accompagnées par les deux (02) premières pages, de la

Bon à lancer

page de signature ainsi que les pages où sont inscrits les montants des contrats y relatifs. (**en original ou copies légalisées**)

NB : On entend par marché similaire :

- ✓ Un marché d'acquisition et ou de livraison de produits chimiques et ou des réactifs, des consommables de laboratoire, des solvants et des standards de laboratoire ;
- ✓ La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la section IV, étendue des prestations.

- *Exigences financières :*

Pour les entreprises ayant plus de trois (03) années d'expériences, fournir les états financiers certifiés des trois (03) derniers exercices (2021, 2020 et 2019) ;

Disposer d'avoir liquide sous la forme de fond propre ou de ligne de crédit à hauteur de vingt millions (20 000 000) FCFA pour le lot 1, seize millions (16 000 000) FCFA pour le lot 2 et trois millions (3 000 000) FCFA pour le lot 3, justifiée par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant en République du Bénin et avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen annuel au cours des trois (03) dernières années (2021, 2020 et 2019) au moins égal à soixante-dix millions (70 000 000) francs CFA pour le lot 1, cinquante-cinq millions (55 000 000) francs CFA pour le lot 2 et dix millions (10 000 000) francs CFA pour le lot 3, justifié par les états financiers certifiés des trois (03) derniers exercices (2021, 2020 et 2019) fournis dans l'offre.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

✓ *Exigences techniques et expériences :*

Ne pas être une entreprise en faillite ou en état de liquidation judiciaire ;

*Être une entreprise spécialisée dans la livraison des produits de laboratoire, justifiée par le registre de commerce ou les statuts ou l'acte de concessionnaire, distributeur ou revendeur agréé (**Originaux ou copies légalisées**) ;*

*Disposer d'une autorisation d'importation et de détention de produits chimiques et réactifs de laboratoire à jour, délivré par l'Agence Béninoise de Régulation Pharmaceutique (ABRP) du Ministère de la Santé (**en original ou copies légalisées**).*

Fournir des pièces relatives aux expériences professionnelles du personnel d'encadrement technique composé de deux techniciens BAC + 3 en Chimie ou Biochimie ou Biotechnologie ayant cinq (05) années d'expérience et BAC + 3 en Biologie ou en Microbiologie ou en Biotechnologie ayant cinq années d'expériences et justifiant d'au moins deux (02) expériences similaires. Joindre le (CV), le diplôme et les

*attestations de bonne fin d'exécution ou de travail (**en original ou en copies légalisées**).*

✓ *Exigences financières :*

- *Fournir leur bilan d'ouverture et/ou les états financiers de leurs années d'existence ;*
- *Fournir la preuve de l'assurance risques professionnels ;*
- *Disposer d'avoir liquide sous la forme de fond propre ou de ligne de crédit à hauteur de vingt millions (20 000 000) FCFA pour le lot 1, seize millions (16 000 000) FCFA pour le lot 2 et trois millions (3 000 000) FCFA pour le lot 3, justifiée par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant en République du Bénin.*

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA), sise à Cotonou, quartier « MENONTIN » rue avant Canal 3, 1ère rue à droite, 2ème étage de l'immeuble, Bureaux 207 ou 209, 01BP 362 Cotonou Tél : (+229) 21 31 22 89**, Email : abssabenin@yahoo.fr/prmpabssa@gmail.com, à compter du 06/03/2023.

Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par *la poste*. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

Bon à lancer

Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leur offre.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA), sise à Cotonou, quartier « MENONTIN » rue avant Canal 3, 1ère rue à droite, 2ème étage de l'immeuble, Bureaux 207 ou 209, 01BP 362 Cotonou Tél : (+229) 21 31 22 89**, Email : abssabenin@yahoo.fr/ prmpabssa@gmail.com au plus tard, le 28/03/2023 à 11H. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA), sise à Cotonou, quartier « MENONTIN » rue avant Canal 3, 1ère rue à droite, 1er étage de l'immeuble** à 10 *heures* 30 *minutes le* 28/03/ *2023.*

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **Six cent soixante-trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (663 399) FCFA pour le lot 1 ; Cinq cent vingt-huit mille deux cent vingt-six (528 226) FCFA pour le lot 2 et Cent mille trois cent quarante-quatre (100 344) FCFA pour le lot 3** *conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.*

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90) jours* calendaires à compter de la date limite de soumission pour chacun des trois (03) lots.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot.

Bon à lancer

Cotonou, le 02 MARS 2023

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments
La PRMP

Alice T. ZANCLAN
Personne Responsable des Marchés Publics